



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18787
8 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 AVRIL 1987, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DU SECURITE.
PAR LES REPRESENTANTS DU CONGO, DU GHANA ET DE LA ZAMBIE

Les membres soussignés du Conseil de sécurité ont l'honneur de demander que le Conseil, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, adresse à M. Francis Meli, membre du Comité exécutif national de l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC), qui est également rédacteur en chef de SECHABA, l'organe officiel de l'ANC, une invitation à participer aux séances qu'il consacrera à l'examen de la question intitulée "La situation en Namibie".

Signé par les représentants des Etats suivants

CONGO

GHANA

ZAMBIE
